



PRÉ-REQUIS

- Pas de niveau particulier requis, un niveau CAP ou BEP est toutefois recommandé.
- Maîtrise de la langue française et des opérations de calcul de base.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances nécessaires pour se présenter à l'examen de l'Attestation de capacité professionnelle en transport routier de personnes

CERTIFICATION

- Attestation de transport routier de personnes délivrée par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (D.R.E.A.L).

PERSPECTIVES PROFESSIONNELS

- Transport scolaire
- Transport touristique
- Transport d'entreprise
- Transport international

NOS FORMATEURS

Experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre centre met en œuvre des moyens afin de pouvoir accueillir et accompagner dans les meilleures conditions les personnes en situation de handicap.

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consulter notre référente MAAFA Hania :
Maafa.hania@mkdmy.com

PUBLIC

- Tout public.

DURÉE

- 140 heures. (2 mois)

MODALITÉ DE FORMATION

- En distanciel

COMPÉTENCES VISÉES

- Juridique et Règlementaire
- Gestion d'entreprise
- Sociales et Ressources humaines
- Techniques et Opérationnelles
- Relationnelle et Commerciales
- Sécurité et Responsabilité

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- QCM, exercices et Quizz.
- Étude de cas.
- Guide pratique.
- Travaux pratiques.
- Mise en situation.
- Ressources documentaires.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Test de de positionnement
- Entretien téléphonique.

Les candidatures sont ouvertes tout au long de l'année.

TARIF

- Le coût de la formation est d'un montant de 2 397€

PROGRAMME DE FORMATION

MODULES

1. Identifier les règles de droit et de fonctionnement de l'entreprise de transport routier de voyageurs
2. Définir les méthodes et outils de gestion financière d'une entreprise routier de voyageurs
3. Identifier les principes de la réglementation et de la gestion sociales en transport routier de personnes
4. Déterminer le cadre règlementaire et juridique des transports routiers nationaux de voyageurs
5. Appréhender les normes d'exploitation et les aspects techniques applicables aux véhicules routiers de voyageurs
6. Déterminer les règles de sécurité liées à la sécurité en circulation et hors circulation
7. Définir le cadre règlementaire et juridique des transports routiers internationaux de voyageurs
8. Déterminer les principes de l'exercice de la fonction commerciale

ÉPREUVES	FORME	DURÉE
Examen professionnel <ul style="list-style-type: none">■ Épreuve sous forme de QCM de 50 questions noté sur 100 points (une note inférieure à 50 est éliminatoire).■ Épreuve à réponses rédigées notées sur 100 points (une note inférieure à 40 est éliminatoire).	Épreuve écrite	4 h

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'examen professionnel se compose d'un questionnaire à choix multiples (QCM) et d'une épreuve portant sur la gestion et l'exploitation de l'entreprise. L'examen durera 4h et le nombre total de points est de 200.

Il est divisé en deux parties :

- Un QCM :100 points.
- Une épreuve à réponses rédigées : 100 points. Sont déclarés reçus les candidats qui ont obtenu pour l'ensemble des épreuves une note au moins égale à 120 sur 200, sous réserve qu'ils aient obtenu un minimum de 50 points pour le QCM et de 40 points à l'épreuve à réponses rédigées.

CONTACTS

✉ contact@mkdmy.com ☎ 07 56 93 67 87

Siret : 953 014 750 0012

NDA : 846 921 158 69

Version 01.01.2026

